

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DFPE 226 Subventions (682.245 euros), avenants n° 6 avec l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance.

Mme Céline HERVIEU, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants .

Vu les conventions pluriannuelles d'objectifs signées le 27 décembre 2016 par l'association La Goutte de Lait Saint Léon et la Ville de Paris .

Vu les avenants n° 3 signés le 22 novembre 2019 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2020 les conventions susvisées .

Vu les avenants n° 5 signés le 30 décembre 2020 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2021 les conventions susvisées .

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution de subventions à l'association La Goutte de Lait Saint Léon .

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Céline HERVIEU au nom de la 6e Commission,

Délibère

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer des avenants n° 6 aux conventions, dont les textes sont joints à la présente délibération avec l'association La Goutte de Lait Saint Léon ayant son siège social 35-37, rue Duplex (15e), pour l'attribution de subventions de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 154.287 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour sa halte-garderie Le Petit Edgar située 14, rue Edgar Faure 15e - (N° tiers PARIS ASSO : 16 828, N° de dossier : 2021_04801).

Article 3 : Une subvention de 185.538 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour sa structure multi-accueil Le Petit François située 4-18, Rue François Bonvin - 15e - (N° tiers PARIS ASSO : 16 828, N° de dossier : 2021_04803).

Article 4 : Une subvention de 182.224 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour sa structure multi-accueil Le Petit George située au 9, rue George-Bernard Shaw- 15e -(N° tiers PARIS ASSO : 16 828, N° de dossier : 2021_04804).

Article 5 : Une subvention de 160.196 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour sa structure multi-accueil Le Saint Léon située au 37, rue Duplex - 15e (N° tiers PARIS ASSO : 16 828, N° de dossier : 2021_04802).

Article 6 : Les dépenses de fonctionnement correspondantes seront imputées au budget de fonctionnement de l'exercice 2021, et suivants, de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO